

CONSEIL DE LA ZONE DE POLICE

Séance du 17 janvier 2023

La séance est ouverte à 18h15.

Présidence:

M. M. Prévot, Bourgmestre

Echevins et Echevines:

Mmes A. Barzin, Ch. Bazelaire, Ch. Deborsu, C. Halut

MM. T. Auspert, L. Gennart

Président du CPAS:

M. Ph. Noël

Conseillers et Conseillères:

Mme D. Klein, Cheffe de groupe (Les Engagés)

Mmes C. Casseau-Guyot, C. Crèvecoeur, V. Delvaux, A. Oger, G. Plennevaux, A-M. Salembier

MM. C. Capelle, D. Fiévet, V. Maillen, F. Mencaccini, B. Sohler

Mme C. Quintero Pacanchique, Cheffe de groupe (Ecolo)

Mmes A. De Gand, P. Grandchamps, A. Hubinon

MM. A. Gavroy, R. Robaye

Mme C. Absil, Cheffe de groupe (MR)

MM. L. Demarteau, B. Guillitte, E. Nahon

Mmes M. Chenoy, C. Collard, N. Kumanova-Gashi (à partir du point 4), E. Tillieux (à partir du point 4), Conseillères communales PS

MM. J. Damilot, C. Pirot, F. Seumois (jusqu'au point 3), K. Tory, conseillers communaux PS

MM. J. Lemoine, Chef de groupe (DéFI)

M. P-Y Dupuis (à partir du point 4)

M. T. Warmoes, Chef de groupe (PTB)

Mme F. Jacquet

M. R. Bruyère (à partir du point 4)

Secrétaires:

Mme L. Leprince, Directrice générale

M. B. Falise, Directeur général adjoint

Excusées et excusé:

Mmes Ch. Mouget, Première Echevine et S. Scailquin, Echevine

M. F. Martin, Chef de groupe (PS)

Mme F. Kinet, Conseillère communale

Séance publique

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

ZONE DE POLICE	4
FINANCES	4
1. Exercice 2023: budget - 12èmes provisoires - février 2023.....	4
DIRECTION GENERALE	4
CELLULE CONSEIL	4
2. Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022	4
POINT INSCRIT A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL	5
3. Néant.....	5
ZONE DE POLICE	Erreur ! Signet non défini.
ZONE DE POLICE - PERSONNEL.....	
4. Mobilité: désignations - Inspecteurs Principaux - service Police Secours.....	
5. Mobilité: désignation - Inspecteur de Police - service Proximité	
6. Mobilité: désignation - emploi d'Inspecteur - service Enquêtes et Recherches - team d'appui téléphonie	
7. Mobilité: désignations - assistants au service Ressources Matérielles - Logistique	
8. Mobilité: désignation - assistante au service de la Gestion des Informations Policieres	
9. Recrutements statutaires externes: désignations - consultants ICT - service Informatique	
10. Accident de travail: incapacité permanente 1	
11. Accident de travail: incapacité permanente 2.....	
12. Mise à la retraite: agent de Police	Erreur ! Signet non défini.

Séance publique

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Bonsoir à chacune et chacun d'entre vous. Il convient d'excuser les absences de Madame l'Echevine Scailquin et de Madame l'Echevine Mouget.

Madame la Conseillère Collard est également absente. Ah non! Sur mon papier, c'était indiqué en tout cas. Autant pour moi. On est ravi de vous voir, Madame Collard; de même qu'on est ravi de retrouver notre collègue l'Echevine Deborsu.

Il y a-t-il d'autres personnes à devoir excuser? Monsieur Seumois, je vous en prie.

M. F. Seumois, Conseiller communal PS:

J'excuse mon camarade Fabian Martin, le retard d'Eliane Tillieux et le retard de Nermin Kumanova.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Donc, vous excusez l'absence de Monsieur Martin et le retard de Madame Tillieux et de Madame Kumanova. Très bien. Pas d'autres absences à annoncer? Parfait.

Nous pouvons alors démarrer notre séance publique de la Zone de Police.

ZONE DE POLICE

FINANCES

1. Exercice 2023: budget – 12èmes provisoires - février 2023

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Nous avons un point quasi unique, celui des 12^{ème} provisoires puisque le budget vous sera présenté, normalement, le mois prochain.

Est-ce qu'il y a des remarques là-dessus? Pas de problème? Unanimité? Merci.

Vu la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux et ses modifications ultérieures;

Vu le Règlement Général de la Comptabilité de la Police Locale dont notamment l'article 13;

Attendu que la circulaire budgétaire du Ministre de l'Intérieur relative à l'élaboration des budgets des zones de Police pour l'exercice budgétaire 2023 n'a pas encore été publiée;

Attendu qu'il convient de prendre les dispositions utiles pour permettre la continuité de l'activité de la zone de Police et de faire face aux dépenses obligatoires;

Sur proposition du Collège communal du 20 décembre 2022,

Liquide les dépenses obligatoires du mois de février 2023, en attendant la présentation du budget 2023 au Conseil communal et son approbation par la Tutelle.

DIRECTION GENERALE

CELLULE CONSEIL

2. Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-16;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 48 à 52 relatifs au procès-verbal des réunions du Conseil communal;

M. le Président constate que le procès-verbal de la séance du Conseil de la Zone de Police du 13 décembre 2022 a été mis à disposition des Conseillers et des Conseillères.

Si la réunion s'écoule sans observations, le procès-verbal est considéré comme adopté.

POINT INSCRIT A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL

3. Néant

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Y a-t-il des points que vous souhaitez aborder en question orale d'actualité, en vertu de notre article 94 du ROI, étant donné qu'il n'y a pas de point inscrit à la demande de Conseiller?

Aucun.

Parfait. Voilà qui clôture alors illico presto la séance publique de notre Zone de Police.

Il faut bien reconnaître que son ordre du jour était, ma foi, assez ténu.

Madame la Présidente du Conseil communal, je vous cède évidemment le relais.

La séance est levée à 20h19.

Par le Conseil,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

L. Leprince

M. Prévot